

CONSEIL MUNICIPAL. Publicités réduites et logements pour la Zac Sud

Lundi 9 juillet, au lendemain de son élection, Nicolas Langlois (PCF) présidait sa première séance de conseil municipal à Dieppe en tant que maire.

Comptes administratifs. La majorité a présenté ses comptes administratifs pour 2016 concernant le budget principal, le budget des journaux municipaux et le budget stationnement. Soulignant les « marges restreintes » dont bénéficie la commune en raison des « baisses de dotations couplées à de nouvelles prérogatives », le maire « assume » toutefois le choix de « proposer un haut niveau de services et d'investissements ».

Pour l'élu d'opposition André Gautier (LR), « le ratio de réalisation du budget corrobore une fois de plus les critiques réalisées ». Il souligne l'allongement de la perspective de désendettement de la commune, « passée de 6,3 ans en 2014 à 11 ans aujourd'hui ». Selon lui, les chiffres présentés constituent « une alerte forte ». Un point de vue que ne partage pas Nicolas Langlois, qui aurait « préféré entendre une condamnation plus ferme du désengagement de l'État » de la part d'une opposition qui « l'accepte peut-être avec fatalité ».

Publicité. La Ville doit réviser son règlement local de publicité (RLP) avant 2020. Un cabinet, Alkos, a ainsi été mandaté pour en établir les nouvelles orientations. La municipalité souhaite « permettre aux enseignes d'être vues » en « tenant compte des spécificités des différents quartiers et de la protection du patrimoine historique local ». Elle affirme également vouloir « préserver le cadre de vie, lutter contre la pollution visuelle [...] et améliorer la qualité paysagère des entrées de ville ».

Certains affichages de grande taille devraient ainsi être réduits. Pour Bernard Brébion (DVG), il serait également nécessaire de « publier un arrêté interdisant les affichages sauvages ». Faisant référence à la dernière campagne législative, il en profite pour égratigner le néo-député : « Sébastien Jumel serait certainement la première victime de cette mesure ! » Florent Bussy, élu écologiste membre de la majorité, s'affirme satisfait du rapport du cabinet et prévient qu'il se montrera « très attentif à son application ».

Zac Sud. Plusieurs projets liés à l'aménagement de la Zac Sud ont été présentés. Afin de procéder à la réalisation d'un pro-

jet s'étalant sur 44 000 m², une déviation de l'avenue Normandie-Sussex va devoir être mise en place. À terme, 14 548 m² de commerces dont 2 500 m² de surface alimentaire y trouveront place, ainsi que 202 logements, 2 306 m² de bureaux et 560 places de stationnement.

Goélands. La commune renouvelle sa subvention de 3 000 € et son partenariat avec l'association Le CHENE qui accueille les animaux sauvages en détresse. Elle rappelle également qu'elle distribue gratuitement du produit destiné à la stérilisation des œufs de goélands.

André Gautier suggère de procéder à la détection des nids à l'aide de drones. « La solution a été étudiée mais elle coûte 50 % plus chère », répond Frédéric Weisz. Nicolas Langlois ajoute qu'« aucune piste n'est à négliger ».

Paul Descamps
@PaulDescamps



LES
INFOS
Dieppaises
14.07.2017